

Un dossier sur l'évolution (III)

L'évolution de l'homme face à la théologie

par le frère Pierre-Marie O.P.

Nous avons entrepris, dans les numéros précédents, de constituer un recueil documentaire touchant les problèmes de l'évolutionnisme. Pour commencer, dans le numéro 6, François Bigeard nous a donné un résumé-recension de l'important ouvrage de Michaël Denton, *Évolution, une théorie en crise*. Dans le numéro 7, Guillaume Carbonnel nous a invité à examiner de plus près la position de saint Augustin à ce sujet. Ici le Père Pierre-Marie aborde les problèmes que pose l'évolution de l'homme face aux données de la théologie catholique. Lors des numéros suivants, nous apporterons encore d'autres éclairages sur cette question difficile, sans prétendre toutefois épuiser le sujet.

Comme nous l'avons expliqué au commencement de ce dossier, nous voulons nous placer à un point de vue catholique, c'est-à-dire évitant le fondamentalisme qui conduit souvent à rejeter des vérités scientifiques indubitables, et le rationalisme qui conduit à sacrifier la foi en reléguant le récit biblique au niveau d'un enseignement purement symbolique. En abordant cette question de l'évolution de l'homme, nous avons conscience de toucher à une question difficile et qui peut troubler les esprits. Toutefois il nous paraît indispensable de le faire, tant la confusion règne actuellement à ce sujet.

Précisons une fois pour toutes que, si nous semblons ici remettre en question certaines théories présentées habituellement par les scientifiques, nous ne rejetons pas pour autant la science. Nous nous plaçons ici au point de vue de la foi et de la théologie traditionnelle. Il serait nécessaire de compléter cette étude par des études épistémologiques et scientifiques. Dans ce cadre, il faudrait soigneusement distinguer ce qui est de l'ordre des faits (par exemple la découverte d'ossements à Tautavel), ce qui est de l'ordre de la théorie scientifique (par exemple la théorie de l'évolution), et ce qui est de l'ordre de théories para-scientifiques (par exemple les idées de monsieur Guittou sur Dieu et la science). Nous ne prétendons pas rejeter les faits : il peut bien y avoir des impostures (comme l'homme de Piltdown), mais elles sont certainement rares. Cependant les faits ne sont pas donnés au public de manière brute. Ils sont toujours plus ou moins

interprétés par la théorie scientifique, elle-même parfois influencée par des théories para-scientifiques. C'est ainsi qu'on va « dater » « l'homme de Tautavel » en faisant intervenir un certain nombre d'hypothèses sur les datations des couches, sur l'étalonnage des courbes de radio-activité, etc. Il serait donc nécessaire de compléter cette étude par une étude scientifique et épistémologique critiquant les théories scientifiques actuelles pour tenter de mieux expliquer les divergences entre la théologie catholique traditionnelle et les « résultats de la science moderne ».

Le sel de la terre.

« La fameuse aventure de l'homme, inventeur de la culture, a commencé en Afrique de l'Est, il y a quelques deux millions et demi d'années, avec l'apparition de l'*homo habilis*, le premier qui a su fabriquer des outils et le premier qui a disposé du langage articulé. Puis, il y a environ 400 000 ans, l'homme a domestiqué le feu. On voit apparaître ensuite progressivement des indices de vie religieuse, puis de vie artistique, enfin d'agriculture. » Telle est, en résumé, la pensée d'un des professeurs spécialistes de préhistoire les plus renommés de l'heure actuelle. Avec des variantes, cette théorie est admise par un grand nombre de scientifiques.

A ce sujet, tout catholique est amené à s'interroger : « Cette théorie scientifique est-elle conciliable avec la foi ? Que me dit la révélation à ce sujet ? » Ou encore, de façon plus précise : « Peut-on accorder ce que disent les savants avec ce que me dit la Bible et avec ce que me dit la Tradition à travers la théologie catholique ? » Réservant la question de la Bible pour un prochain dossier, nous allons aborder maintenant celle de la théologie catholique.

La question peut alors se poser ainsi : est-il vrai que « la lente maturation de l'organisme humain que nous décrit la préhistoire soit parfaitement possible ici » ? Ou encore : « Dieu a infusé une âme dans l'organisme des hominidés, organisme extraordinairement perfectionné et doué d'une intelligence — en ce sens qu'ils avaient la capacité de faire des rapports et d'établir des modèles —, et ainsi cet animal excentrique fut en quelque sorte le tabernacle que l'Esprit a préparé en vue de son intervention. » On entend aujourd'hui ces propos dans la bouche de catholiques traditionnels, voire de clercs.

Nous allons donner ici un éclairage théologique sur cette question. Précisons : nous nous placerons au niveau de la théologie *spéculative*, c'est-à-dire cette partie de la théologie (la partie la plus importante d'ailleurs) qui s'occupe de réfléchir sur le dogme pour en souligner les harmoniques et en tirer toutes les conséquences possibles. On pourrait encore approfondir la question au niveau de la théologie *positive* qui examine les sources de la révélation. Guillaume Carbonnel a déjà abordé cet aspect en examinant la pensée de saint Augustin. Il resterait encore à étudier de manière précise le texte de la Bible, ce que nous ne ferons pas ici.

La théologie, même spéculative, se fonde sur la révélation. La révélation nous est proposée par le magistère de l'Église qui est la norme prochaine de notre foi. Nous allons donc commencer par rappeler les textes les plus importants du magistère avant d'aborder la réflexion théologique sur l'état du premier homme.

Le magistère et l'origine de l'homme : les documents fondamentaux

La première chose qu'un catholique doit se rappeler, quand il aborde une question de ce genre, ce sont les règles données par l'Église concernant les rapports entre la science et la foi. Ces règles sont précises et elles ont été solennellement énoncées dans un concile œcuménique, le concile de Vatican I, comme nous avons eu occasion de l'expliquer ailleurs ¹. Voici le texte essentiel à ce sujet :

« Bien que la foi soit au-dessus de la raison, il ne saurait y avoir jamais de véritable désaccord entre la foi et la raison, attendu que le Dieu qui révèle les mystères et répand la foi en nous est le même qui a mis la raison dans l'esprit de l'homme et qu'il est impossible que Dieu se renie lui-même ou qu'une vérité soit jamais contraire à une autre vérité. L'apparence imaginaire d'une contradiction semblable vient surtout ou bien de ce que les dogmes de la foi n'ont pas été compris et exposés conformément à la pensée de l'Église, ou bien de ce que des opinions fausses sont prises pour des conclusions de la raison. "Nous définissons donc que toute affirmation contraire à la vérité attestée par la foi éclairée est absolument fausse" [5^e concile du Latran, Dz 738]. ² »

Nous renvoyons les lecteurs au n° 4 du *Sel de la terre* pour un commentaire de ces lignes. Le texte du concile continue ainsi :

« De plus, l'Église qui a reçu, en même temps que la charge apostolique d'enseigner, le commandement de garder le dépôt de la foi a, de par Dieu, le droit et le devoir de proscrire "la fausse science" [1 Tm 6, 20], "pour que nul ne soit trompé par la philosophie et la vaine sophistique" [Col 2, 8]. C'est pourquoi tous les chrétiens fidèles non seulement n'ont pas le droit de défendre comme de légitimes conclusions de la science les opinions reconnues contraires à la doctrine de la foi, surtout quand l'Église les a réprouvées, mais ils sont strictement tenus de les considérer plutôt comme des erreurs parées de quelque trompeuse apparence de vérité ³. »

Il est impossible qu'il y ait un conflit entre la *vraie* science et la *vraie* foi, mais en cas de conflit apparent, un catholique n'a pas à hésiter : dès lors qu'il est certain de ce que nous dit la foi sur le sujet, « il ne doit pas tenir comme de légitimes conclusions de la science les opinions reconnues contraires à la doctrine de la foi ». Ces textes sont bien

¹ — Voir « Raison et foi », in *Le sel de la terre* 3, 4 et 6 ; notamment le n° 4, pp. 46 à 53.

² — Concile de Vatican I, FC 99.

³ — Concile de Vatican I, FC 100.

précieux pour nous rendre fermes.

Bien sûr cela suppose de la prudence et du discernement pour ne pas déclarer précipitamment que telle vérité est enseignée de manière certaine par la foi quand il ne s'agirait que de l'opinion de tel théologien. Une telle attitude engendrerait des conflits inutiles entre la science et la foi, et elle éloignerait de la foi les vrais savants et ceux qui les suivent. On sait comment les ennemis de l'Église prennent occasion des moindres imprudences (réelles ou supposées) des hommes d'Église pour crier à l'obscurantisme et ressortir « l'affaire Galilée ⁴ ». Il faut donc commencer par délimiter exactement quel est l'enseignement de la foi sur l'origine du premier homme, ce que nous allons tâcher de faire ici.

Comme texte du magistère sur le premier homme, il nous faut d'abord citer les réponses de la Commission biblique du 30 juin 1909, sous le pontificat de saint Pie X (Dz 2121 à 2128). Cette Commission a été fondée par le pape Léon XIII dans le but de donner des directives à l'exégèse catholique. Ces décrets ne sont pas infaillibles, mais ils ont une grande autorité, car ils présentent la doctrine traditionnelle de l'Église. On ne peut pas dire purement et simplement, comme l'a affirmé le cardinal Ratzinger ⁵, que ces décrets valent pour une époque et un contexte déterminés. Voici le principal enseignement de ces réponses de la Commission biblique :

a- L'Écriture sainte a Dieu pour auteur. Donc elle ne contient aucune erreur et on ne peut pas dire que le récit de la Genèse contiendrait des fables populaires, même purgées de leurs erreurs et accommodées au monothéisme, ou de simples allégories sans fondement objectif (Dz 2122).

b- Les trois premiers chapitres de la Genèse contiennent donc des faits réels et historiques. Cependant, l'auteur de la Genèse n'a pas eu pour but de décrire la constitution des choses et l'ordre de la création de manière scientifique : il a fait un récit populaire, selon le langage commun de son temps (Dz 2127).

c- Il faut distinguer ce qui appartient à l'essentiel de la foi, les faits qui touchent aux fondements de la religion, dont on doit tenir le sens littéral historique ; ce sont entre autres choses : « La création de toutes choses faite par Dieu au commencement du temps ; la création particulière de l'homme ; la formation de la première femme à partir du premier homme ; l'unité du genre humain ; le bonheur originel des premiers parents dans l'état de justice, d'intégrité et d'immortalité ; le commandement fait par Dieu à l'homme pour éprouver son obéissance ;

⁴ — Y a-t-il eu imprudence réelle de la part des hommes d'Église qui ont condamné Galilée ? Ce n'est pas le lieu de répondre ici à cette difficile question qui a fait couler tant d'encre. Disons en deux mots qu'il nous semble que Galilée était fautif et condamnable, mais que l'énoncé de la condamnation fut rédigé de manière excessive quand il déclarait hérétique l'opinion défendant l'immobilité du soleil et absurde l'opinion défendant le mouvement diurne de la terre. De même, l'interdiction d'enseigner la doctrine copernicienne qui a duré près de deux siècles fut trop sévère à notre avis. Cela dit, le fait qu'un tribunal rédige mal l'énoncé d'une condamnation ou qu'un supérieur se montre trop sévère, n'entraîne pas qu'on doive supprimer les tribunaux et refuser le principe d'autorité. Il n'est pas possible de supprimer la surveillance de l'Église sur la science sans tomber dans les plus graves désordres. Et ce n'est pas un comité d'éthique qui pourra remplacer le rôle de l'Église en ce domaine.

⁵ — OR 10 juillet 1990 cité déjà plusieurs fois dans *Le sel de la terre*, par exemple n° 3, p. 6.

la transgression du commandement divin, à l'instigation du diable sous la forme du serpent ; la déchéance des premiers parents de cet état primitif d'innocence, ainsi que la promesse du Rédempteur à venir ⁶. »

Nous avons souligné les principaux points que le magistère de l'Église nous dit être enseignés de manière littérale dans la Bible. Par conséquent aucun catholique, fût-il évolutionniste, n'a le droit de mettre en doute la création particulière de l'homme, la formation de la première femme à partir du premier homme, l'unité du genre humain et le bonheur originel des premiers parents dans l'état de justice, d'intégrité et d'immortalité.

Le magistère a encore parlé par Pie XII dans l'encyclique *Humani Generis* (12 août 1950), où il traite plus spécialement la question de l'évolution et de l'origine de l'homme. Redonnons ce texte capital que nous avons déjà cité dans le n° 4 du *Sel de la terre* :

« En conséquence, l'Église n'interdit pas que la doctrine de l'évolution, pour autant qu'elle recherche si le corps humain fut tiré d'une matière déjà existante et vivante — car la foi catholique nous oblige à maintenir l'immédiate création des âmes par Dieu —, dans l'état actuel des sciences et de la théologie, soit l'objet de recherches et de discussions, de la part des savants de l'un et de l'autre parti, de telle sorte que les raisons qui favorisent ou combattent l'une ou l'autre opinion soient examinées et jugées avec le sérieux, la modération et la mesure nécessaires ; à la condition toutefois que tous soient prêts à se soumettre au jugement de l'Église, à qui le Christ a confié le mandat d'interpréter avec autorité les Écritures et de protéger la foi. Certains outrepassent cette liberté de discussion en faisant comme si on avait déjà établi de façon absolument certaine, avec les indices que l'on a trouvés et ce que le raisonnement en a déduit, l'origine du corps humain à partir d'une matière déjà existante et vivante ; et cela comme s'il n'y avait rien dans les sources de la révélation divine qui, en ce domaine, impose la plus grande modération et la plus grande prudence.

« Quand il s'agit de l'autre hypothèse qu'on appelle le polygénisme ⁷, les fils de l'Église n'ont plus du tout pareille liberté. En effet, les fidèles ne peuvent embrasser une doctrine dont les tenants soutiennent, ou bien qu'il y a eu sur terre, après Adam, de vrais hommes qui ne descendent pas de lui par génération naturelle comme du premier père de tous, ou bien qu'Adam désigne l'ensemble de ces multiples premiers pères. On ne voit, en effet, aucune façon d'accorder pareille doctrine avec ce qu'enseignent les sources de la vérité révélée et ce que proposent les actes du magistère ecclésiastique sur le péché originel, péché qui tire son origine d'un péché vraiment personnel commis par Adam et qui, transmis à tous par la génération, se trouve en chacun et lui appartient ⁸ (Rm 5,12-19 ; Concile de Trente, Sess. V, can. 1-4). »

On voit que le pape Pie XII met explicitement deux points hors de la discussion :

⁶ — Dz 2123, FC 260.

⁷ — Doctrine selon laquelle les hommes descendraient de plusieurs ancêtres indépendants. À l'inverse, le monogénisme dit que tous les hommes descendent d'un premier couple unique.

⁸ — Dz 2327, FC 268.

la création des âmes par Dieu et le monogénisme. Toutes les âmes sont créées immédiatement par Dieu, et par conséquent Dieu a dû intervenir directement pour la création de l'âme du premier homme qui ne peut, quant à son âme, être le fruit de l'évolution. De plus tous les hommes descendent d'un premier couple : Adam et Ève, qui représentent des personnes physiques précises, et non pas un groupe d'hommes.

Nous ne nous attacherons pas ici à démontrer ces deux points qui devraient être admis sans difficulté par tout catholique, afin de ne pas allonger démesurément cette étude.

Maintenant, si un catholique admet le monogénisme et la création des âmes par Dieu, peut-il défendre n'importe quel évolutionnisme ? Certes non, car, dit Pie XII, « il y a dans les sources de la révélation divine [des points] qui, en ce domaine, imposent la plus grande modération et la plus grande prudence ». Et là, nous semble-t-il, plus d'un catholique manque de modération et de prudence.

Quels sont ces points qui nous invitent à la modération et à la prudence ? Ce sont d'abord les points que nous savons être enseignés au sens littéral par la Bible : « la création particulière de l'homme, la formation de la première femme à partir du premier homme et le bonheur originel des premiers parents dans l'état de justice, d'intégrité et d'immortalité. »

La création particulière de l'homme

Le magistère et la création du corps de l'homme

Suffit-il de tenir à une création particulière de l'âme du premier homme, ou faut-il aussi tenir à une création particulière de son corps ? Puisque la Commission biblique nous dit que nous devons prendre le récit biblique littéralement en ce qui concerne la création particulière de *l'homme*, il ne semble pas qu'on puisse restreindre cette interprétation à sa seule âme, qui n'est qu'une partie de l'homme. D'ailleurs si la Commission biblique n'avait voulu enseigner que la création de l'âme par Dieu, il n'y aurait pas lieu de parler d'une création *particulière*, puisque, pour tout homme, l'âme est créée par Dieu. Enfin ce décret intervenait à un moment où était agitée la question de la création particulière du corps de l'homme, non pas de son âme ⁹.

Le texte de la Commission biblique n'est d'ailleurs pas la seule intervention de l'Église sur ce sujet. Le père Leroy O.P. (*Évolution restreinte aux espèces organiques*, Paris, 1891), qui prétendait expliquer l'origine de l'homme par le transformisme, a dû faire une rétractation (parue dans *Le Monde* du 4 mars 1895) et retirer son ouvrage du commerce ¹⁰. Le père Zahm ¹¹ C.S.C., qui défendait la probabilité de la thèse de Mivart, a dû lui aussi retirer son ouvrage du commerce en 1899 à la demande du Saint-Office.

Un concile provincial tenu à Cologne en 1860, dont les décrets furent approuvés par le Saint-Siège ¹², a déclaré : « Les premiers parents ont été créés immédiatement par Dieu. Aussi nous déclarons que la thèse de ceux qui ne craignent pas d'affirmer que l'homme, *quant au corps*, a été produit par immutation spontanée et continue d'une

⁹ — L'article du DTC sur cette question : « Transformisme », de É. Amann, nous paraît fort contestable. Il écarte l'interprétation que nous donnons ici, et qui est celle du père Boyer S.J. (*de Deo creante et elevante*, Rome, 1933, pp. 187-188), sous prétexte qu'il faudrait parler de *formation* et non pas de *création* du corps du premier homme (col. 1395). L'argument est spécieux, car, s'il est vrai que le mot création au sens strict signifie une formation *ex nihilo*, on l'entend aussi assez couramment pour une formation directe par Dieu à partir d'une matière existante : ainsi on parle des six jours de la *création*, alors qu'en réalité la création a eu lieu au début du premier jour, et que tout le reste est une œuvre de *distinction* et d'*ornementation*.

Mais ce n'est pas le seul passage de cet article qui mériterait une correction. Par exemple l'auteur n'hésite pas à écrire que la collation de la justice originelle est compatible « avec une constitution physique encore déficiente et un psychisme encore inférieur » (col. 1393). Il serait disposé à admettre une solution consistant « à réviser attentivement le concept de la justice originelle et de l'état primitif de l'homme » (*idem*). Ainsi une théologie vénérable, ayant plusieurs points proches de la foi, comme nous le verrons, devrait admettre d'être corrigée pour satisfaire à une théorie scientifique encore incertaine : cette attitude nous paraît pour le moins peu courageuse.

¹⁰ — Cf. Valentino Zubizarreta (*Theologia dogmatico-scholastica*, Vitoria, 1948, t. 2, p. 472) qui dit que l'ouvrage du père Leroy O.P. et celui de Saint-Georges Mivart (*On the Genesis of Species, Lessons from nature*, Londres, 1871) ont été mis à l'Index. Mais il s'agit sans doute d'une confusion. Sur la rétractation du père Leroy, cf. Charles Boyer S.J., *De Deo creante et elevante*, Rome, 1933, p. 188. Quant à « l'affaire Saint-Georges Mivart », évoquée aussi par le DTC (t. 15, col. 1395), nous n'avons pu vérifier précisément en quoi elle a consisté, mais il serait étonnant que ce livre ait été mis à l'Index puisque son auteur a été honoré d'un titre de docteur par Pie IX cinq ans après la parution de son livre (cf. *Sacra theologia summa*, Biblioteca de Autores Cristianos, Madrid, 1964, t. 2, p. 648).

¹¹ — J.A. Zahm C.S.C., *Evolution and Dogma*, Chicago, 1896.

¹² — J. Renié, *Manuel d'Écriture sainte*, Vitte, 1949, t. 1, p. 419.

nature plus imparfaite vers une nature plus parfaite jusqu'à aboutir à l'homme est tout à fait contraire aux saintes Écritures et à la foi ¹³. »

Parmi les déclarations plus récentes, on peut relever cette déclaration de Pie XII : « Le jour où Dieu forma l'homme et couronna son front du diadème de son image et de sa ressemblance, en le constituant roi de tous les animaux vivant dans la mer, dans le ciel et sur la terre (Gn 1, 26), ce jour-là, le Seigneur, Dieu omniscient, se fit maître. Il lui enseigna l'agriculture, l'art de cultiver et d'entretenir le délicieux jardin dans lequel il l'avait placé (Gn 2, 15) ; il lui amena tous les animaux de la campagne et tous les oiseaux de l'air pour voir comment il les appellerait, et l'homme donna à chacun le nom qui lui convenait (Gn 2, 19-20) ; cependant, au milieu de cette multitude d'êtres qui lui étaient soumis, il se sentait tristement seul et il cherchait en vain un visage qui lui ressemble et qui possède un rayon de l'image divine qui donne son éclat au regard de tout fils d'Adam. *De l'homme seulement pouvait venir un autre homme qui l'appelle père et procréateur* ¹⁴. »

Si le premier homme était issu d'un animal par une évolution et génération purement naturelles, on ne voit pas pourquoi il ne devrait pas appeler cet animal son père ou son procréateur, puisque les parents humains ne font rien de plus, par la génération ordinaire, que de préparer un corps qui exige l'infusion de l'âme par Dieu, comme le remarque justement le père Joseph Sagüés dans son commentaire : « Donc au moins l'hypothèse d'une évolution naturelle par génération naturelle (sans intervention spéciale de Dieu) doit être exclue par la formule pontificale ¹⁵. »

En 1950, Pie XII intervient d'une manière plus solennelle avec l'encyclique *Humani Generis* que nous avons citée plus haut. Cette encyclique permet la discussion sur le *fait* de l'évolution concernant le corps du premier homme. Elle ne parle pas du *mode*, à savoir si cette évolution hypothétique se serait réalisée avec ou sans une intervention spéciale de Dieu. Il nous semble donc que les textes précédents que nous avons cités conservent toute leur valeur et ne sont pas abrogés par *Humani Generis*. D'ailleurs on voit Pie XII, le 7 septembre 1953 (donc trois ans après *Humani Generis*), se référer à la déclaration de 1941 que nous avons citée à l'instant ¹⁶.

Remarquons aussi que, dans ce passage d'*Humani Generis*, le pape parle d'une origine possible du corps du premier homme à partir « d'une matière déjà existante et vivante », et non pas « d'un animal » : cela semble signifier qu'il ne s'agit pas d'une simple génération naturelle d'un animal à partir d'un animal, mais qu'il y a une intervention de Dieu sur cette « matière déjà existante et vivante » ¹⁷.

¹³ — *Acta et Decreta sacrorum Conciliorum recentiorum*, Collectio Lacensis, t. 5, col. 292.

¹⁴ — Discours à l'Académie pontificale des sciences, 30 novembre 1941, Dz 2285 (passage qui n'est pas reproduit dans les éditions plus récentes [DS]).

¹⁵ — *Sacra theologia summa*, Biblioteca de Autores Cristianos, Madrid, 1964, t. 2, p. 652.

¹⁶ — Les éditeurs de l'*Enchiridion symbolorum definitionum et declarationum de rebus fidei et morum* (DS) ont été mal inspirés de supprimer le texte de Pie XII de 1941 sous prétexte que *Humani Generis* s'y substituait (p. 745).

¹⁷ — Cf. *Sacra theologia summa*, Biblioteca de Autores Cristianos, Madrid, 1964, t. 2, p. 655. Non pas que l'expression « matière déjà existante et vivante » signifie dans la pensée du pape quelque chose comme les *microzymas* supposés par le docteur Émily (*La foi justifiée par la science*, Ulysse, Bordeaux, 1988), *microzymas* qui seraient des sortes de granulés vivants sans être ni plantes ni animaux, ce qui est irrecevable pour la philosophie

Citons encore un dernier texte de Pie XII : « La pensée religieuse et morale reconnaît et accepte tout cela. Mais elle va bien plus avant : en enseignant à rattacher le corps à sa première origine, elle lui attribue un *caractère sacré*, dont les sciences naturelles et l'art n'ont, par eux-mêmes, aucune idée. Le Roi de l'univers, pour couronner dignement la création, forma — d'une manière ou d'une autre — du limon de la terre l'œuvre merveilleuse du corps humain et, soufflant sur son visage, lui communiqua un souffle de vie, qui fit du corps l'habitation et l'instrument de l'âme ¹⁸. » Si le corps humain a ce caractère sacré, c'est qu'il a été formé d'une manière spéciale par Dieu.

Les sources de la révélation

Ces affirmations du magistère sont fondées dans les sources de la révélation.

Tout d'abord, en ce qui concerne le texte biblique, il faut remarquer que l'auteur présente de façon nettement différente la formation de l'homme et celle des autres êtres vivants.

Pour les premiers êtres vivants, la Bible dit : « Puis Dieu dit : *“Que la terre fasse pousser du gazon, des herbes portant semence, des arbres à fruits ayant en soi sa semence, sur la terre.”* Et cela fut ainsi ¹⁹. » « Dieu dit : *“Que les eaux foisonnent d'une multitude d'êtres vivants, et que les oiseaux volent sur la terre, sur la face du firmament du ciel”* ²⁰. » « Dieu dit : *“Que la terre fasse sortir des êtres animés selon leur espèce, des animaux domestiques, des reptiles et des bêtes de la terre selon leur espèce, et tout ce qui rampe sur la terre selon son espèce”* ²¹. »

Mais, quand il s'agit de l'homme, l'action immédiate de Dieu est beaucoup plus clairement indiquée : « Puis Dieu dit : *“Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance, et qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur les animaux domestiques et sur toute la terre, et sur les reptiles qui rampent sur la terre”* ²². » « Yahweh Dieu forma l'homme de la poussière du sol, et il souffla dans ses narines, et l'homme devint un être vivant ²³. »

Ainsi, à supposer ²⁴ que la science arrive à prouver l'origine des plantes et des animaux par évolution *naturelle* (par le jeu de lois naturelles sans intervention spéciale de Dieu), il faudrait faire une exception pour l'homme.

Les affirmations des Pères de l'Église sont aussi claires sur cette intervention

comme pour la biologie. Mais cette expression signifie que Dieu s'est servi du corps d'un animal comme d'une *matière*, et donc qu'il y a eu une action spéciale de Dieu. L'animal n'a pas produit de lui-même le corps de l'homme.

¹⁸ — Discours aux professeurs d'éducation physique, 8 novembre 1952.

¹⁹ — Gn 1, 11.

²⁰ — Gn 1, 20.

²¹ — Gn 1, 24.

²² — Gn 1, 26.

²³ — Gn 2, 7.

²⁴ — *Dato, non concessio* : je le suppose pour la discussion à titre d'hypothèse, je ne concède pas que cela soit prouvé.

spéciale de Dieu pour la formation du corps du premier homme. Évidemment ils ne se posent pas explicitement la question du transformisme, théorie qui n'existait pas encore, mais leurs affirmations montrent bien qu'ils n'auraient pas admis pour le cas du corps de l'homme une formation naturelle, sans intervention de Dieu. Guillaume Carbonnel nous a montré, dans le numéro 7 du *Sel de la terre*, que saint Augustin lui-même, celui que les évolutionnistes aiment à citer en faveur de leur théorie, parle très nettement d'une intervention spéciale de Dieu.

« Saint Augustin pensait avec l'unanimité des pères, que la genèse de la race humaine, raison d'être de toute la création matérielle de l'univers et de toutes les raisons séminales, était l'œuvre immédiate de Dieu. Nous sommes là très loin des conceptions des naturalistes contemporains qui admettent une loi d'évolution naturelle, suivant laquelle l'organisme humain, mâle et femelle (évidemment !), serait le point d'arrivée d'une longue série d'ancêtres animaux montant progressivement vers un psychisme supérieur au fur et à mesure du perfectionnement de leur cerveau ²⁵. »

Rappelons aussi une citation qui montre que, malgré sa croyance aux raisons séminales, saint Augustin pensait que le corps de l'homme avait été fait instantanément, et ne peut donc pas être considéré comme le fruit d'une longue évolution : « On peut se demander avec raison comment donc ont été établies les raisons causales que Dieu a déposées dans le monde lorsque, dans le principe, il a créé toutes choses en même temps ; est-ce avec l'obligation de parcourir les divers espaces de temps assignés à chaque genre, comme nous voyons aujourd'hui naître les plantes et les animaux avec leurs conformations et leurs accroissements, ou bien pour être formées instantanément comme nous croyons qu'a été fait Adam, dans l'âge viril, sans attendre les progrès de la croissance ²⁶ ? »

Nous pourrions citer beaucoup d'autres pères de l'Église en faveur d'une intervention spéciale de Dieu pour la formation du corps du premier homme. Bornons-nous à quelques citations :

« Dieu prit du limon de la terre et forma l'homme ²⁷. »

« Le seul ouvrage que Dieu estima digne d'être fait par ses propres mains, c'est la création de l'homme ²⁸. »

« Toutes choses ont été faites sur un ordre ; mais il n'en est pas ainsi de l'homme. Il n'a pas été dit : “que l'homme soit fait” comme il a été dit : “que le firmament soit fait”. (...) Notre corps a été digne d'être formé par sa propre main. L'ange n'a pas servi pour le former ; (...) l'humus n'a pas produit l'homme spontanément ; (...) mais [Dieu] a fait l'œuvre de sa propre main, ayant pris la poussière du sol ²⁹. »

« Faisons l'homme à notre image. (...) Qui dit cela ? N'est-ce pas Dieu qui t'a fait ? (...) Non pas les anges, car ils sont les ministres ; les serviteurs ne peuvent coopérer

²⁵ — Robert de Sinéty, « Saint Augustin et le transformisme », *Archives de philosophie*, Beauchesne, 1930, VII, 2, p. 253-255 ; cité in *Le sel de la terre* 7, pp. 195-196..

²⁶ — *An ut, quemadmodum creditur factus Adam sine ullo progressu incrementorum virili aetate, continuo conformarentur ?*

²⁷ — Saint Irénée, *Adv. hær.*, l. 5, c. 3 ; PG 7, 1129.

²⁸ — Saint Théophile d'Antioche, *Ad Autolyicum*, 2, 18 ; PG 6, 1081.

²⁹ — Saint Basile, *De hom. struct.*, or. 2, n. 1 ; PG 30, 40.

à l'œuvre avec le maître, ni les créatures avec le créateur ³⁰. »

A tous ces arguments d'autorité on peut ajouter l'argument de raison qui repose sur le principe philosophique suivant : « Le "plus" ne sort pas (*de lui-même*) du "moins" ». Il faut une cause capable de perfectionner le « moins » pour en faire le « plus ». C'est là un principe premier, évident par lui-même. Il ne se démontre pas, car on ne démontre pas l'évidence, mais il s'impose à l'esprit comme indubitablement vrai dès qu'on en comprend la signification. Nous nous réservons d'en faire une défense plus approfondie quand nous traiterons, si Dieu veut, de l'évolution au point de vue strictement philosophique.

Par conséquent, comme l'homme est quelque chose de « plus » que l'animal, il faut qu'une cause supérieure intervienne. Cette cause supérieure, c'est Dieu ³¹.

Remarquons que cet argument vaut vis-à-vis de l'évolution d'une façon générale quand elle prétend qu'une espèce supérieure est issue d'une espèce inférieure (ce qui est certainement le cas pour l'espèce humaine par rapport aux animaux), par le seul jeu des lois de la nature, sans l'intervention d'un agent supérieur.

De tout cela il nous semble qu'on peut tirer la conclusion suivante :

- Si quelqu'un affirme que l'homme est apparu par évolution sans aucune intervention de Dieu, il est certainement dans l'erreur et suspect d'hérésie. Cela revient en effet à professer un pur matérialisme et à nier la création des âmes par Dieu ³².

- Si quelqu'un affirme que l'homme est apparu par évolution sans intervention spéciale de Dieu pour former son corps, il est certainement dans l'erreur. Autrement dit, l'intervention de Dieu dans la formation du corps du premier homme est *théologiquement certaine*. Cela découle clairement de tous les arguments d'autorité que nous avons donnés, et c'est aussi la qualification qui était donnée dans les bons manuels de théologie jusqu'au concile ³³. Plusieurs auteurs, et non des moindres, disent même que cette thèse est de foi ³⁴, mais cette opinion nous semble exagérée.

Transformisme modéré ?

Maintenant qu'en est-il de l'opinion transformiste modérée selon laquelle le corps de l'homme aurait été formé, par une intervention spéciale de Dieu, à partir d'un animal ?

³⁰ — Saint Ambroise, *Hexamer.*, 6, 7, 40 ; PL 14, 257.

³¹ — Là encore nous ne pouvons ici expliquer pourquoi un ange ne suffirait pas. Nous l'expliquerons dans la partie philosophique de ce dossier.

³² — Sur la condamnation du matérialisme, voir Dz 1783 & 1802. Sur la création des âmes par Dieu, voir Dz 348.

³³ — Par exemple : *Sacrae theologiae summa*, Biblioteca de Autores Cristianos, Madrid, 1964, t. 2, p. 656, qui remarquait cependant que les adversaires de cette thèse « ne sont plus corrigés » : c'est que, en 1964, on est sous Paul VI.

³⁴ — Zubizarreta (*Theologia dogmatico-scholastica*, Vitoria, 1948, t. 2, p. 471) nomme Valentia, Suarez, Katschthaler, Urraburu et Lahousse.

Cette opinion n'est pas interdite, puisque Pie XII l'admet à titre d'hypothèse. Les arguments qui sont donnés en sa faveur sont des arguments d'ordre scientifique et philosophique : ce sont les mêmes que les arguments en faveur de l'évolution en général pour les animaux et les plantes. Ces arguments n'apportent pas de preuves indubitables. Nous avons vu dans le n° 6 du *Sel de la terre* que les arguments scientifiques en faveur de la macro-évolution sont même sévèrement critiqués par des scientifiques compétents qui invoquent contre elle des arguments de poids. Nous verrons dans un prochain numéro que la *vraie* philosophie, loin de soutenir l'évolution des espèces, apporte aussi contre elle des objections sérieuses.

Ainsi nous pouvons continuer à penser ce qu'écrivait Pie XII : on n'a pas encore « établi de façon absolument certaine, avec les indices que l'on a trouvés et ce que le raisonnement en a déduit, l'origine du corps humain à partir d'une matière déjà existante et vivante ». La discussion est donc encore libre et il nous paraît important de bien mettre en lumière ce qui, « dans les sources de la révélation divine, en ce domaine, impose la plus grande modération et la plus grande prudence ».

Plusieurs raisons poussent à penser que Dieu, pour la formation du corps de l'homme, s'est bien servi du limon de la terre, et non pas d'un corps d'animal. Ainsi le récit biblique nous dit que l'homme a été fait animal vivant (*factus est homo in animam viventem*). Donc la matière dont a été formé le premier homme n'aurait pas été, avant de recevoir le souffle donné par Dieu, un animal vivant.

Adam, lorsqu'il examina tous les animaux de la terre, ne trouva pas d'aide semblable à lui. Pourtant, dans l'hypothèse transformiste, il devait y avoir des hominidés qui lui ressemblaient.

Dieu parla ainsi à Adam : « C'est à la sueur de ton front que tu mangeras du pain, jusqu'à ce que tu retournes à la terre, *parce que c'est d'elle que tu as été pris* ; car tu es poussière et tu retourneras en poussière ³⁵. » Or après sa mort l'homme retourne effectivement à la terre au sens propre ; il ne devient pas un hominidé !

Saint Paul, en parlant d'Adam et du Christ, dit ceci : « Le premier homme, tiré de la terre, est terrestre ; le second vient du ciel ³⁶. »

On pourrait ajouter encore une raison philosophique. *Materia propter formam*, la matière est pour la forme ³⁷, dit l'adage scolastique. La forme, dans une nature, est la partie principale : c'est elle qui donne les déterminations spécifiques et c'est par elle que le composé (de matière et de forme) reçoit l'existence. La matière est donc choisie en fonction de la forme et non pas l'inverse.

On trouve des illustrations de ce principe dans la vie de tous les jours. Par exemple c'est parce que le forgeron veut faire un outil coupant (une scie) qu'il va choisir de prendre du fer pour le réaliser. De façon générale, dans l'industrie, on commence par

³⁵ — Gn 3, 19.

³⁶ — 1 Co 15, 47.

³⁷ — Ce qui est une application du principe métaphysique plus général : *potentia dicitur ad actum*, la puissance est relative à l'acte.

définir les caractéristiques de l'objet que l'on veut fabriquer (sa forme) avant de décider avec quel matériau on va le faire.

Par conséquent, pour une âme spirituelle, il faut un corps adapté, bien différent du corps qui convient à une âme de bête. Le corps humain est spécifiquement différent des corps animaux.

Ainsi l'homme possède des sens internes (par exemple la raison particulière appelée aussi cogitative, et la mémoire) bien différents de ceux des animaux (chez qui le premier sens prend même un autre nom : estimative ou instinct). En effet ces sens internes sont destinés chez l'homme à lui fournir les matériaux dont son intelligence a besoin.

D'ailleurs les médecins et les vétérinaires savent bien que le corps humain est complètement différent et infiniment plus délicat que le corps d'une bête.

On peut dire sans exagération qu'il n'est pas plus facile de faire un corps humain à partir d'un corps de bête que de le faire à partir du limon de la terre. De la même façon il n'est pas plus facile de faire une « Rolls Royce » avec une « deux-chevaux », que de la faire à partir des matières premières qui entrent dans sa composition.

Ainsi, dans l'état actuel des connaissances, l'opinion selon laquelle Dieu se serait servi d'un corps d'animal pour former le corps de l'homme nous paraît très improbable, l'opinion selon laquelle Dieu se serait servi du limon de la terre jouissant d'arguments très sérieux. Toutefois l'Église laisse ouverte (pour le moment) cette possibilité, et il n'est donc pas interdit aux scientifiques de chercher à prouver que le corps d'Adam a été formé par Dieu à partir d'un corps d'animal. Il faut le faire avec « prudence et modération » : il faut en particulier maintenir que cela n'a pas pu se faire sans une intervention spéciale de Dieu, et que l'animal dont Dieu se serait servi ne mérite aucunement d'être appelé « homme » avant cette intervention qui a coïncidé avec l'infusion de l'âme immortelle.

La formation de la première femme

La première femme a été formée à partir du premier homme, nous dit la Commission biblique. Il faut donc prendre au sens littéral le récit suivant :

« Yahweh Dieu dit : "Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; je lui ferai une aide semblable à lui." Et Yahweh Dieu, qui avait formé du sol tous les animaux des champs et tous les oiseaux du ciel, les fit venir vers l'homme pour voir comment il les appellerait, et pour que tout être vivant portât le nom que lui donnerait l'homme. Et l'homme donna des noms à tous les animaux domestiques, aux oiseaux du ciel et à tous les animaux des champs ; mais il ne trouva pas pour l'homme une aide semblable à lui. Alors Yahweh Dieu fit tomber un profond sommeil sur l'homme, qui s'endormit, et il prit une de ses côtes et referma la chair à sa place. De la côte qu'il avait prise de l'homme, Yahweh Dieu forma une femme, et il l'amena à l'homme. Et l'homme dit : "Celle-ci cette fois est os de

mes os et chair de ma chair ! Celle-ci sera appelée femme, parce qu'elle a été prise de l'homme." C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair. » (Gn 2, 18-24)

Les Pères de l'Église ont donné des commentaires magnifiques de ce texte.

« Si Adam était une figure du Christ, le sommeil d'Adam était la mort du Christ qui avait dormi dans la mort afin que, par Ève sortant de la blessure de son côté, l'Église, vraie mère des vivants, fût figurée ³⁸. »

« Adam s'endort pour donner lieu à la création d'Ève ; Jésus-Christ meurt pour donner naissance à l'Église. Pendant le sommeil d'Adam, Ève est formée d'une de ses côtes ; après la mort de Jésus-Christ, un coup de lance perce son côté pour en laisser couler les sacrements qui doivent concourir à la formation de l'Église (Jean 19, 34) ³⁹. »

Mais surtout saint Thomas d'Aquin a tiré toute la vérité de ce passage.

Tout d'abord, dit-il, « il convenait que la femme, dans la première institution des choses, fût formée à partir de l'homme, et cela beaucoup plus que chez les autres animaux.

« 1°. Ainsi serait accordée au premier homme cette dignité d'être, à la ressemblance de Dieu, le principe de toute son espèce, comme Dieu est le principe de tout l'univers. Ce qui fait dire à S. Paul (Ac 17, 26) que Dieu "d'un être unique fit tout le genre humain".

« 2°. Afin que l'homme chérit davantage la femme et s'attache à elle de façon plus inséparable, sachant qu'elle avait été produite de lui, aussi est-il dit dans la Genèse (2, 23-24) : "Elle fut tirée de l'homme ; c'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme." Ce qui était d'ailleurs particulièrement nécessaire dans l'espèce humaine, où l'homme et la femme demeurent ensemble pendant toute la vie, à la différence des autres animaux.

« 3°. Parce que, selon Aristote (*Éthique*, l. 8), "l'homme et la femme s'unissent chez les humains non seulement pour les besoins de la génération, comme chez les autres animaux, mais aussi pour la vie domestique, qui comporte certaines activités de l'homme et de la femme, et dans laquelle l'homme est le chef de la femme". Aussi convenait-il que la femme soit formée de l'homme comme de son principe.

« 4°. La quatrième raison est de l'ordre du symbolisme sacramentel, car cela préfigure que l'Église prend son principe dans le Christ. D'où la parole de Paul (Ep 5, 32) : "Ce mystère est grand, je veux dire qu'il s'applique au Christ et à l'Église" ⁴⁰. »

Ensuite saint Thomas explique qu'« il était convenable que la femme soit formée de la *côte* de l'homme.

« Premièrement, pour signifier qu'entre l'homme et la femme il doit y avoir une

³⁸ — Tertullien, *De anima*, 43 ; PL 2, 723b.

³⁹ — Saint Augustin, *in Joan.*, tr. 9, n. 10 ; PL 35, 1163.

⁴⁰ — I, q. 92, a. 2.

union de société. Car ni la femme ne devait “dominer sur l’homme”, et c’est pourquoi elle n’a pas été formée de la tête. Ni ne devait-elle être méprisée par l’homme, et c’est pourquoi elle n’a pas été formée des pieds.

« Deuxièmement, cela convenait pour le symbolisme sacramental, car c’est du côté du Christ endormi sur la croix qu’ont jailli les mystères, le sang et l’eau, par lesquels l’Église a été instituée ⁴¹. »

Notons que la Commission biblique n’a pas précisé qu’on devait tenir au sens littéral propre qu’Ève fut formée de la *côte* d’Adam. Le mot hébreu correspondant peut signifier aussi bien le côté d’Adam ⁴². Aussi les exégètes se partagent-ils entre les deux interprétations.

Mais il ne nous semble pas possible d’imaginer qu’Ève ait été formée d’une autre partie du corps d’Adam ⁴³, ni qu’on puisse parler d’une côte symbolique ⁴⁴, ou d’une formation d’Ève par « gemmation » ⁴⁵ (comme la nymphe d’un papillon), toutes interprétations qui maltraitent le texte sacré, ne sont pas en accord avec les pères de l’Église et détruisent le parallélisme admis entre Ève sortant d’Adam et l’Église sortant du côté de Notre Seigneur crucifié.

Que penser de l’interprétation proposée par le professeur Jérôme Lejeune ⁴⁶ ? Celui-ci estime que la première femme aurait été formée à partir de l’œuf fécondé du premier homme (apparu par mutation dans le sein d’un hominidé), comme une jumelle monozygote hétérocaryote : selon ce processus, l’œuf fécondé est coupé en deux, comme pour faire des jumeaux, mais le chromosome Y qui fait la masculinité est empêché de passer d’une cellule à l’autre. On a alors de vrais jumeaux, ayant la même nouveauté chromosomique, un exemplaire masculin et l’autre féminin. Ce phénomène s’observe aujourd’hui chez les hommes, même s’il est très rare, et il est donc naturel. Ainsi la première femme aurait été formée du premier homme encore dans le sommeil embryonnaire.

Cette opinion maintient que la première femme a été tirée du premier homme. Cependant elle a contre elle l’opinion qu’Adam et Ève ont été créés à l’âge adulte, opinion traditionnelle qui se fonde sur l’interprétation obvie de l’Écriture et sur des raisons de convenance : l’homme a besoin d’être éduqué par des hommes (on connaît le

⁴¹ — I, q. 92, a. 3. Nous lisons ici avec douleur cette note dans l’édition du Cerf dont nous avons pris la traduction : « On est soulagé de n’avoir à retenir, de la formation d’Ève à partir de la côte d’Adam, que son sens symbolique, fort bien dégagé par saint Thomas dans cet article. » (Thomas d’Aquin, *Somme théologique*, Cerf, Paris, 1984, t. 1, p. 791 – la note est du père Marie-Joseph Nicolas.)

⁴² — Rappelons-nous aussi que la Bible n’emploie pas des mots avec leurs précisions scientifiques, mais qu’elle emploie un langage courant.

⁴³ — Crombette imagine qu’elle a été formée de la fesse d’Adam, ainsi que de son sexe féminin (car Adam était androgyne selon lui) !

⁴⁴ — Cf. la note ci-dessus au sujet de l’édition du Cerf.

⁴⁵ — Comme les pères Lavy O.P. (*Conférences sur la théologie de saint Thomas*, t. 3, « création », 1888, pp. 585-586) et Arinterio O.P. (*El Hexámeron y la ciencia moderna*, 1901, p. 211). Notons que ces deux auteurs ont écrit avant la parution du texte de la Commission biblique.

⁴⁶ — Lors de la conférence-débat « Science et foi » du 4 août 1993 à Tautavel (Centre Européen de Recherches Préhistoriques, 66720 Tautavel – deux cassettes).

cas des enfants sauvages qui ne parviennent pas à se développer normalement). S'il était né d'un animal, il ne serait pas parvenu, sans un miracle concernant son éducation, au degré de perfection que nous allons décrire bientôt. Il y a aussi d'autres raisons qui rendent inconvenante la naissance d'Adam et d'Ève à partir d'un animal et que nous verrons dans la conclusion.

Nous pensons donc que l'opinion du professeur Lejeune sera difficilement admise par les théologiens traditionalistes, tandis que par ailleurs, comme il le reconnaît lui-même, elle sera difficilement admise dans les milieux scientifiques car elle est visiblement inspirée du récit biblique.

L'état de justice originelle

La Commission biblique nous dit encore que nous devons prendre au sens littéral ce que la Bible nous dit sur « le bonheur originel des premiers parents dans l'état de justice, d'intégrité et d'immortalité ». C'est cette condition qu'on dénomme « état de justice originelle » : nos premiers parents ont été gratuitement élevés par Dieu, avant le premier péché, à un état de rectitude parfaite. Leur embarras après la chute montre bien qu'ils avaient subi une déchéance, perdu « quelque chose » qu'on appelle la justice originelle.

Le premier homme n'était donc pas un sauvage, un demi-homme. Il nous était, par certains aspects, bien supérieur. Pour le voir, examinons les privilèges dont étaient ornés Adam et Ève avant la chute.

La grâce sanctifiante

Ils avaient la grâce sanctifiante. Ce point est intimement lié au dogme du péché originel et de la rédemption, et *il fait partie de notre foi*. Voici par exemple ce que dit le concile de Trente : « Si quelqu'un ne confesse pas qu'Adam, le premier homme, après avoir transgressé le commandement de Dieu dans le Paradis, perdit immédiatement *la sainteté et la justice* dans lesquelles il avait été établi, et encourut, par le dommage résultant de cette prévarication, la colère et l'indignation de Dieu et, par suite, la mort dont Dieu l'avait auparavant menacé et, avec la mort, la servitude sous le pouvoir de celui "qui depuis possède l'empire de la mort" (He 2, 14), c'est-à-dire du diable ; et que, "par le dommage résultant de cette prévarication, Adam tout entier, dans son corps et dans son âme, a été changé en un état pire" (2^e concile d'Orange, FC 272), qu'il soit anathème ⁴⁷. »

Le concile de Trente ne fait ici que sanctionner toute la Tradition catholique qui est unanime. Donnons deux exemples entre mille : « Il perdit par la désobéissance le

⁴⁷ — Dz 788, FC 275. Voir aussi le 2^e concile d'Orange en 529, Dz 192.

vêtement de sainteté qu'il avait reçu de l'Esprit ⁴⁸. » « Adam tomba dans la mort et ne garda pas, par la patience, la grâce divinement reçue ⁴⁹. »

Ce dogme a aussi plus d'un fondement dans la sainte Écriture. Le Christ nous y est présenté comme le second Adam par qui nous obtenons la réconciliation ⁵⁰, la rénovation ⁵¹, la rédemption ⁵². Mais on ne restaure pas ce qu'on donne pour la première fois : c'est donc qu'Adam possédait la grâce sanctifiante que le Christ a mérité de nous rendre.

Avec la grâce sanctifiante, Adam avait reçu d'autres privilèges qu'on appelle communément les dons préternaturels. Ils sont au nombre de quatre : l'immortalité, l'intégrité, l'impassibilité et la science.

L'immortalité

Il est de foi qu'Adam était immortel avant la chute : il aurait dû passer de cette vie à la vie éternelle du ciel sans connaître l'épreuve de la mort.

La sainte Écriture nous montre bien que la mort est une conséquence du premier péché : « Le jour où tu en mangeras, tu mourras certainement ⁵³. » « Vous n'y toucherez point de peur que vous ne mouriez ⁵⁴. » « Parce que tu as mangé de l'arbre (...) c'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du pain, jusqu'à ce que tu retournes à la terre ⁵⁵. » « Par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort ⁵⁶. » « Dieu a créé l'homme pour l'immortalité (...) c'est par l'envie du diable que la mort est venue dans le monde ⁵⁷. »

Rappelons aussi l'enseignement du concile de Trente que nous avons donné ci-dessus : « (...) Le premier homme, après avoir transgressé le commandement de Dieu dans le Paradis, perdit immédiatement la sainteté et la justice dans lesquelles il avait été établi, et encourut, par le dommage résultant de cette prévarication, la colère et l'indignation de Dieu et, par suite, la mort dont Dieu l'avait auparavant menacé ⁵⁸ (...) »

On retrouve le même enseignement chez les pères de l'Église. Par exemple : « Les hommes, ayant rejeté et négligé la contemplation divine, (...) tombèrent misérablement et furent condamnés à la mort qui leur avait été annoncée ⁵⁹. »

⁴⁸ — Saint Irénée, *Adv. hær.*, 3, 23, 5 ; PG 7, 963.

⁴⁹ — Saint Cyprien, *De bono patientiæ*, 19 ; PL 4, 658.

⁵⁰ — Rm 5, 11.

⁵¹ — 2 Co 5, 16.

⁵² — Rm 3, 24.

⁵³ — Gn 2, 17.

⁵⁴ — Gn 3, 3.

⁵⁵ — Gn 3, 17 & 19.

⁵⁶ — Rm 5, 12.

⁵⁷ — Sg 2, 23 & 24.

⁵⁸ — Dz 788, FC 275. Voir aussi le concile de Carthage en 418, Dz 101 ; la condamnation de Baius en 1567, Dz 1078.

⁵⁹ — Saint Athanase, *Orat. de Incarnat. Verbi*, 4 ; PG 25, 104.

Cette immortalité avait quatre causes concourantes : 1° une force surnaturelle ajoutée à la nature, en sorte que l'âme avait une emprise complète sur le corps ⁶⁰ ; 2° une Providence spéciale de Dieu veillant sur l'homme ⁶¹ ; 3° une sagesse accrue de l'homme plus attentif à éviter les dangers physiques ; 4° enfin le fruit de l'arbre de vie qui contribuait à l'immortalité en empêchant le vieillissement ⁶².

L'intégrité

Adam avait aussi reçu le don *d'intégrité* par lequel ses appétits inférieurs ⁶³ étaient parfaitement soumis à sa raison. Sans appartenir à la foi, cette doctrine « a des fondements si apparents dans l'Écriture et a reçu du magistère des confirmations si explicites, qu'elle doit être tenue comme au moins théologiquement certaine ⁶⁴ ».

Ainsi la Genèse nous dit qu'Adam et Ève, avant le péché, ne rougissaient pas de leur nudité ⁶⁵. « Pourquoi auraient-ils rougi, commente saint Augustin, puisqu'ils ne sentaient aucune loi dans leurs membres qui contredisait à la loi de leur esprit ? (...) il n'y avait aucun mouvement de leur corps qui leur mérite la honte ; il n'y avait rien à voiler là où ils ne sentaient rien à réfréner ⁶⁶. » Par contre tout est changé après le péché, et ils éprouvent le besoin de se faire des vêtements ⁶⁷.

« Dieu a fait l'homme droit », dit le livre de l'Ecclésiaste (7, 30). Et saint Paul considère la concupiscence comme un désordre résultant du péché. Cette idée remplit les chapitres 6 et 7 de l'épître aux Romains (en particulier 6, 12 ; 7, 19-20 & 25). Et le concile de Trente a expliqué que cette concupiscence est appelée parfois « péché » parce qu'elle vient du péché et incline au péché ⁶⁸. Si elle vient du péché, c'est qu'elle n'existait pas avant lui.

Remarquons que ce don d'intégrité n'empêchait pas Adam d'éprouver des plaisirs sensibles. La délectation sensible, nous dit saint Thomas, aurait été même plus grande sans le péché, car la nature était plus pure et le corps plus sensible. Mais il n'y aurait eu aucun désordre en cela et les plaisirs sensibles n'auraient pas troublé l'exercice de la raison ⁶⁹.

Ainsi il y avait en Adam, avant le péché, une triple soumission : le corps était

⁶⁰ — I, q. 97, a. 1 & 4.

⁶¹ — I, q. 97, a. 2, ad 4.

⁶² — I, q. 97, a. 4.

⁶³ — Saint Thomas distingue, après Aristote, la concupiscence qui se porte sur le bien sensible et l'irascible qui fait surmonter les obstacles à ce bien.

⁶⁴ — DTC, « Justice originelle », col. 2027.

⁶⁵ — Gn 2, 25.

⁶⁶ — Saint Augustin, *De gen. ad litt.*, l. 11, c. 1, n. 3 ; PL 34, 430.

⁶⁷ — Gn 3, 7.

⁶⁸ — Dz 792.

⁶⁹ — Saint Thomas donne même cet enseignement à propos de l'acte conjugal, qui aurait eu lieu, nous dit-il, même si l'homme n'avait pas péché. Le catholicisme n'est pas à confondre avec le puritanisme pour qui tout ce qui est plaisir sensible est suspect, voire péché.

parfaitement soumis à l'âme (immortalité), les sens à la raison (intégrité) et l'homme à Dieu (justice, grâce sanctifiante). Mais c'est la troisième rectitude qui était la cause des deux premières. En péchant, l'homme s'est révolté contre Dieu, il a introduit une rupture entre lui et Dieu, et par conséquent il a senti la révolte de ses passions (concupiscence) et le désordre dans son corps (maladie et mort).

L'impassibilité

Le troisième don préternaturel que possédait Adam est celui d'*impassibilité*, c'est-à-dire l'absence de souffrances et par conséquent la possession d'un vrai bonheur. Là encore ce point de doctrine n'est pas de foi, mais il est théologiquement certain. Ce don va de pair avec l'immortalité, car la « passibilité » dispose à la mort.

La sainte Écriture nous montre Adam et Ève placés dans un paradis de délices (Gn 2, 8 & 15). Elle nous présente encore la douleur et la peine comme une conséquence du péché (Gn 3, 16-19).

Les pères de l'Église nous montrent aussi tous les biens dont jouissaient Adam et Ève avant le péché : « Que pouvaient craindre et souffrir ces hommes au milieu d'une telle affluence de si grands biens, alors qu'ils ne redoutaient ni la mort ni aucune maladie corporelle, alors qu'il ne manquait rien de ce qu'une volonté bonne pouvait désirer et qu'il n'y avait rien qui pouvait blesser le corps ou l'âme de l'homme vivant dans le bonheur ⁷⁰. »

Remarquons que tous les peuples ont gardé la nostalgie de cet « âge d'or ⁷¹ » qui a réellement existé, même s'il fut de courte durée. Constamment les hommes ont la tentation de chercher à reconstruire le paradis terrestre, nonobstant la défense qu'en a faite le Seigneur, défense signifiée par les chérubins et la flamme de l'épée tournoyante qui gardent désormais le chemin du paradis afin d'empêcher les hommes d'y retourner. (Gn 3, 24)

La science

Enfin le dernier don d'Adam, mais pas le moins intéressant pour notre sujet, est le don de *science*. Comme pour les deux privilèges précédents, ce point de doctrine n'est pas de foi, mais il est théologiquement certain.

Toutefois ce don était différent des autres, en ce sens qu'il ne se serait pas transmis par hérédité. Si Adam n'avait pas péché, il aurait transmis à ses enfants, en même temps que la vie corporelle, la grâce sanctifiante et les dons d'immortalité,

⁷⁰ — Saint Augustin, *De civitate Dei*, l. 14, c. 10 ; PL 41, 417. Voir aussi c. 26 ; PL 41, 434.

⁷¹ — « *Aurea prima sata est atas, qua vindice nullo, — sponte sua, sine lege, fidem rectumque colebat. — Poena metusque aberant. (...)* » (Le premier âge qui a été créé est l'âge d'or qui, sans la présence d'aucun juge, — spontanément, sans loi, pratiquait la fidélité, la confiance et ce qui est droit. — Le châtement et la crainte en étaient bannis). Ovide, *Metamorph.*, l. 1, v. 89 sq.

d'intégrité et d'impassibilité. Mais ses enfants seraient nés sans la science infuse. C'était donc un privilège personnel d'Adam (et d'Ève) qui leur avait été donné par Dieu parce qu'ils avaient été créés à l'âge adulte, sans avoir de parents ni de maîtres pour les enseigner.

Cet aspect de la perfection du premier homme est celui qui fait le plus de difficulté pour l'évolutionnisme : celui-ci nous présente volontiers nos ancêtres préhistoriques sous un aspect peu « évolué », barbus et velus, front bas et un peu fuyant, vêtus de peaux de bêtes, les bras longs et ballants, une massue sur l'épaule, bref tout le contraire d'intellectuels. Ce n'est pas ainsi que saint Thomas, qui résume ici comme ailleurs la Tradition, se représente nos premiers parents. Adam, tout d'abord, avait une science très étendue :

« (Adam) donna des noms aux animaux, selon la Genèse (2, 20). Or les noms doivent s'accorder avec les natures des choses. Donc Adam connaissait les natures de tous les animaux, et pour la même raison il faut dire qu'il avait la science de toutes les autres réalités.

« Selon l'ordre naturel, le parfait précède l'imparfait, de même que l'acte précède la puissance, car les choses qui sont en puissance ne sont amenées à l'acte que par un être en acte. Et, comme les choses ont été instituées par Dieu à l'origine non seulement pour avoir l'existence en elles-mêmes, mais aussi pour être les principes d'autres êtres, elles ont été produites dans l'état parfait où elles pourraient être principes d'autres êtres. Or l'homme est principe d'un autre, non seulement par la génération corporelle, mais aussi par l'instruction et le gouvernement. Et c'est pourquoi, de même que le premier homme fut établi dans un état de perfection corporelle, afin de pouvoir engendrer aussitôt, de même il fut également établi dans un état parfait quant à l'âme, afin de pouvoir aussitôt instruire et gouverner les autres.

« Or on ne peut instruire si l'on ne possède pas la science. Et c'est pourquoi le premier homme fut établi par Dieu dans la possession de la science concernant toutes les choses dont l'homme peut être instruit : tout ce qui existe virtuellement dans les premiers principes immédiatement connus, c'est-à-dire tout ce que les hommes peuvent naturellement connaître. D'autre part, pour gouverner sa vie personnelle et celle des autres, on a besoin de connaître non seulement ce qui peut être connu naturellement, mais aussi les choses qui dépassent la connaissance naturelle, car la vie de l'homme est ordonnée à une fin surnaturelle ; ainsi, pour gouverner notre vie, nous avons besoin de connaître les choses de la foi. Aussi en matière surnaturelle le premier homme reçut-il toute la connaissance qui était nécessaire pour gouverner la vie humaine selon cet état. Mais les autres choses, celles qui ne sont ni connaissables par l'application naturelle de l'homme, ni nécessaires à la condition de la vie humaine, le premier homme ne les connaissait pas : par exemple les pensées des hommes, les futurs contingents et certaines données singulières comme combien de cailloux se trouvent dans le fleuve, etc. ⁷². »

Adam avait donc une science très étendue et saint Thomas en donne un exemple

⁷² — I, q. 94, a. 3.

pour la connaissance de Dieu : « Il connaissait Dieu d'une connaissance plus haute que la nôtre ; et ainsi sa connaissance était en quelque sorte intermédiaire entre celle de l'état présent et celle de la patrie, où l'on voit Dieu dans son essence. Pour en être certain, il faut remarquer que la vision de Dieu par son essence s'oppose à la vision de Dieu par l'intermédiaire de la créature. Or plus une créature est élevée et semblable à Dieu, plus Dieu est vu clairement par son intermédiaire, de même qu'un homme est mieux vu dans un miroir où son image se reflète de façon plus distincte. Ainsi, il est clair que Dieu est vu de façon bien supérieure par l'intermédiaire des effets intelligibles que par celui des effets sensibles et corporels. Mais l'homme est empêché, dans son état présent, de considérer entièrement et lucidement les effets spirituels parce qu'il est tiraillé par les objets sensibles qui l'assiègent. Pourtant, dit l'Écclésiastique (7, 30) : "Dieu a fait l'homme droit." Cette rectitude consistait chez l'homme, tel qu'il avait été constitué par Dieu, en ce que les choses inférieures étaient soumises aux supérieures et que celles-ci n'étaient pas empêchées par celles-là. C'est pourquoi le premier homme n'était pas empêché par les choses extérieures de contempler avec clarté et persévérance les effets intelligibles que lui procurait l'irradiation de la vérité première, soit par connaissance naturelle, soit par connaissance de grâce. Aussi saint Augustin dit-il : "Peut-être Dieu parlait-il auparavant avec les premiers hommes comme il le fait avec les anges, en illuminant leur esprit de l'immuable vérité elle-même, (...) bien que ce ne fût pas par une aussi grande participation de l'essence divine que celle dont les anges bénéficient ⁷³." Ainsi donc, par de tels effets intelligibles, le premier homme connaissait Dieu plus clairement que nous ne le connaissons maintenant ⁷⁴. »

Adam avait non seulement une science très étendue, mais il avait aussi une très grande intelligence, au point qu'il ne pouvait pas commettre d'erreur avant d'avoir péché. C'est encore l'enseignement de saint Thomas :

« Saint Augustin dit que, dans cet état, "on évitait paisiblement le péché et, tant que cela durait, il ne pouvait y avoir absolument aucun mal". Or, c'est manifeste, comme le vrai est le bien de l'intelligence, de même le faux est son mal, dit Aristote (*VI Éthique*, 2, 3). Aussi n'est-il pas possible, tant que durait l'innocence, que l'intelligence de l'homme donnât son acquiescement à quelque chose de faux comme si c'eût été vrai. De même en effet que, dans les membres corporels du premier homme, il pouvait y avoir absence de quelque perfection, par exemple la clarté des corps glorieux, mais qu'aucun mal ne pouvait s'y trouver ; de même dans l'intelligence il pouvait y avoir absence de quelque connaissance, mais il ne pouvait s'y trouver aucune appréciation fautive.

« La rectitude de ce premier état aboutit à la même conclusion : aussi longtemps que l'âme resterait soumise à Dieu, les forces inférieures de l'homme resteraient soumises aux forces supérieures, et celles-ci ne seraient pas entravées par celles-là. Or il est clair, d'après ce qui a déjà été dit (I, q. 17, a. 3 et q. 85, a. 6), que l'intellect est toujours dans le vrai par rapport à son objet propre. Aussi ne tombe-t-il jamais de lui-même dans l'erreur ;

⁷³ — Saint Augustin, *De gen. ad litt.*, l. 11, c. 33 ; PL 34, 447.

⁷⁴ — I, q. 94, a. 1.

toute erreur provient dans l'intelligence d'un élément inférieur, par exemple l'imagination ou quelque faculté semblable. Nous voyons donc que, lorsque notre pouvoir naturel de juger n'est pas paralysé, nous ne sommes pas induits en erreur par des apparences de ce genre, mais seulement lorsqu'il est paralysé, comme c'est évident chez les dormeurs. Et ainsi il est manifeste que la rectitude de l'état primitif n'était compatible avec aucune erreur d'ordre intellectuel ⁷⁵. »

Nous avons cité largement saint Thomas à cause de l'importance du sujet. Il nous reste à montrer que ce que nous dit là le Docteur commun n'est pas son enseignement personnel, mais bien la doctrine catholique.

Saint Thomas nous a cité l'épisode où Adam donne un nom aux animaux que Dieu lui présente (Gn 2, 19-20). Si les commentateurs n'expliquent pas tous de la même manière le déroulement concret de la scène ⁷⁶, tous s'accordent pour dire qu'elle dénote une science de la nature très élevée chez le premier homme. En effet, comme le nom pour les Hébreux signifiait l'essence de l'être, il fallait qu'Adam eût une grande connaissance de ces animaux pour donner à chacun *son* nom, comme le dit le texte sacré. Et tous admettent aussi que cette science ne se limitait pas à la connaissance des animaux, mais s'étendait à d'autres matières, afin qu'il pût accomplir correctement ses devoirs : connaissance religieuse (Dieu lui parlait à la brise du jour : Gn 3, 8), connaissance du monde physique (Dieu lui avait demandé de peupler toute la terre : Gn 1, 28-30), connaissance agronomique (Dieu lui avait demandé de cultiver le Paradis terrestre : Gn 2, 15), etc.

Il y a un autre texte de la sainte Écriture qui loue la science d'Adam et Ève. C'est un passage de l'Écclésiastique (17, 6-13) : « Il lui a donné le discernement, une langue, des yeux, des oreilles et un cœur pour penser. Il l'a rempli de science et d'intelligence, et il lui a fait connaître le bien et le mal. (...) Il leur a donné encore la science, et les a mis en possession de la loi de la vie. Il a contracté avec eux une alliance éternelle et il leur a révélé ses commandements. Leurs yeux ont contemplé les splendeurs de sa majesté et leurs oreilles ont entendu les magnifiques accents de sa voix. »

Les pères de l'Église, à leur tour, parlent au sujet d'Adam d'une sagesse ineffable ⁷⁷, excellente ⁷⁸, remarquable et illustre ⁷⁹.

Conclusion

Nous n'avons voulu donner ici qu'un enseignement certain : il est de foi

⁷⁵ — I, q. 94, a. 4.

⁷⁶ — Soit que Dieu ait réellement fait venir tous les animaux de la terre, soit qu'il se soit contenté de ceux qui étaient dans le Paradis terrestre, soit encore que l'épisode se soit réalisé lors d'une vision.

⁷⁷ — Saint Jean Chrysostome, *In Gen.*, hom. 15, n. 2 ; PG 53, 122.

⁷⁸ — Saint Augustin, *Op. Imperf. contra Julianum*, l. 5, c. 1 ; PL 45, 1432 ; RJ 2011.

⁷⁹ — Saint Cyrille d'Alexandrie, *In Joannem comment.*, 1, 9 ; PG 73, 128.

qu'Adam a eu la grâce sanctifiante et le don d'immortalité avant la chute ; il est aussi théologiquement certain qu'il a eu les dons d'intégrité et d'impassibilité, ainsi qu'une science supérieure ; enfin il est enseigné par l'Église que tous les hommes descendent d'un premier couple unique, que le corps d'Ève a été formé à partir de celui d'Adam, et que la création du premier homme a été particulière.

Nous aurions pu développer d'autres points de la doctrine chrétienne qui se concilient difficilement avec l'hypothèse transformiste. Par exemple la question de l'antiquité du premier homme. Nous traiterons de cette question en annexe parce que nous pensons qu'elle porte plus à la discussion et qu'il est plus difficile d'avoir des certitudes sur ce point. Nous voulons nous en tenir ici à ce qui ne peut être discuté par un catholique de bonne foi. Voyons si cet enseignement certain de la théologie peut se concilier avec une théorie évolutionniste. Pour qu'une telle conciliation soit possible, il faudrait selon nous deux conditions.

1. La première condition concerne le mode de formation du premier corps humain. Nous avons vu déjà que la formation de ce corps nécessite une intervention spéciale de Dieu. Mais il faut préciser encore quelque chose.

Le plus souvent, quand on présente la théorie évolutionniste — du moins de nos jours —, on suppose qu'au moment de la formation de *la première cellule* du « mutant » quelque chose se passe et le nouvel être présente dans ses gènes les caractéristiques d'une nouvelle espèce. Mais un tel scénario nous paraît impossible pour le cas de l'homme.

En effet dans une telle hypothèse le nouvel être, en l'occurrence Adam, aurait passé sa vie embryonnaire dans le sein d'une femelle hominidée (un animal), et après sa naissance aurait été nourri et « élevé » par cette femelle. Nous avons déjà signalé que ce mode d'éducation n'est pas naturel à l'homme, et que les enfants sauvages ne parviennent pas à un état normal de développement. Pour qu'Adam puisse avoir bénéficié de la science que lui reconnaît la théologie, il aurait fallu un miracle permanent de Dieu.

Mais il y a plus. Une telle femelle qui a porté le corps d'Adam, l'a allaité et « élevé », de quelle manière Adam, devenu homme par l'infusion d'une âme spirituelle, doit-il la regarder ? Doit-il lui témoigner de l'affection, voire du respect ? Et, si l'on remarque que le premier Adam est la figure du second (le Christ), de qui cette femelle est-elle la figure ? On n'ose pas l'écrire, car on glisse vers le blasphème ⁸⁰.

On nous dira peut-être que cette femelle, Dieu avait bien pu prévoir sa mort avant qu'Adam puisse se poser ce genre de questions. Mais même dans ce cas, Adam aurait dû connaître par sa science si parfaite la réalité de son origine, et il nous semble

⁸⁰ — Dans une telle hypothèse, cette femelle n'est pas vraiment la mère du premier homme : elle a été la mère d'un animal dont le corps, à l'état d'embryon, a fourni la « glaise » avec laquelle Dieu a formé le premier homme. Mais elle est en quelque sorte sa « mère porteuse » et sa mère nourricière. Il y a donc un vrai lien qui se crée entre cette femelle et le premier homme, une sorte de « parenté ».

Par suite il y a aussi un lien entre les descendants d'Adam et les autres membres de la lignée de cette femelle. Que penser alors si certains descendants d'Adam se sont mis un jour à chasser, tuer et manger leurs lointains « parents » ?

inconvenant qu'il ait ainsi été porté et nourri par un animal.

Il faut donc, si on veut tenir l'hypothèse évolutionniste, supposer que le corps d'Adam n'a pas été formé au stade embryonnaire, mais qu'il a été formé à partir d'un corps d'animal adulte. Dans ce cas on se retrouve, à peu de chose près, dans le cadre de la vision traditionnelle : Dieu a formé par une action directe le corps d'un homme *adulte*, avec cette seule différence qu'il est parti d'une matière qui n'est pas de la glaise mais le corps d'un hominidé. Il n'y a aucun lien de parenté entre l'homme et l'hominidé dont son corps est formé et on évite les difficultés précédentes. Le passage entre l'hominidé et l'homme se réalise d'une manière nette, tranchée ⁸¹.

Ce scénario constitue une hypothèse acceptable pour la théologie catholique. Il reste à donner des arguments scientifiques en sa faveur ⁸². Du point de vue de la théologie, une telle hypothèse manifesterait bien la continuité de la création : l'homme est un animal, même s'il est au-dessus des animaux par sa raison. Toutefois comme la Bible parle de « limon », la théologie continuera de donner sa préférence à l'ancienne explication tant qu'on ne pourra donner en faveur de l'hypothèse évolutionniste que des arguments de convenance ⁸³.

2. La deuxième difficulté quand on veut concilier l'hypothèse évolutionniste avec la théologie vient de cette fameuse science d'Adam. Comment est-il possible que les premiers hommes aient été de grands savants, alors que la théorie générale des évolutionnistes est que les premiers hommes ont acquis peu à peu les connaissances élémentaires ? Voici un résumé de ce que disent habituellement les partisans de l'évolutionnisme ⁸⁴ :

Il y a 2 500 000 années l'*homo habilis* commence à tailler les outils très simples (par exemple sous forme de galets aménagés) : il pouvait difficilement faire mieux avec un cerveau de 600 à 800 cm³.

1 600 000 ans avant notre ère apparaît l'*homo erectus* dont le cerveau est plus grand (plus de 800 cm³), ce qui lui permet d'acquérir la notion de symétrie, ainsi qu'en témoignent les outils qu'il fabrique.

Vers l'an 400 000 avant notre ère, lorsque sa capacité crânienne dépasse 1 100 cm³, l'*homo erectus* découvre le feu. Cela fut un grand facteur d'homínisation car,

⁸¹ — En langage philosophique, on dit qu'il s'agit d'une vraie génération-corrution.

⁸² — Le professeur Lejeune fait malicieusement remarquer, nous dit-on, que les grands singes possèdent 13 paires de côtes et l'homme seulement 12. Cela peut s'expliquer dans l'hypothèse où le corps de l'homme a été fait à partir de celui d'un hominidé, et que par la suite il a perdu une côte lors de la formation de la femme. Il reste que cela nous semble un argument de convenance assez faible en faveur de l'hypothèse transformiste, même s'il n'est pas nul.

⁸³ — D'autant plus, dirons-nous avec un grain de sel, que l'hypothèse évolutionniste pose une petite difficulté quant à l'égalité de nos premiers parents : si le corps d'Adam a été formé à partir d'un corps d'animal, tandis que celui d'Ève a été formé à partir d'une partie d'un corps humain, n'est-ce pas introduire une supériorité de la femme sur l'homme ?

⁸⁴ — Inspiré du catalogue de l'exposition *Origine et évolution de l'homme*, réalisée pour le premier congrès international de paléontologie humaine à Nice du 16 au 21 octobre 1982 (Laboratoire de Préhistoire du Musée de l'Homme, Paris, sans date), et des conférences données au « Théâtre de verdure » de Tautavel le 4 août 1993.

profitant des échanges qui peuvent se faire lors de la veillée autour du feu, les premiers groupes culturels se créent.

Vers l'an 100 000 apparaissent deux nouveaux groupes : les néandertaliens et leurs cousins (les *homo sapiens* archaïques) dont nous descendons. Ce sont ces hommes qui vont acquérir la pensée religieuse à divers endroits simultanément et sans possibilité de contact : cela se manifeste par les sépultures.

Le cerveau continue de s'améliorer grâce au redressement du front, et vers l'an 35 000 avant notre ère l'homme acquiert la pensée symbolique et invente l'image. Nous sommes désormais en présence de notre ancêtre immédiat, l'*homo sapiens sapiens*, mais il faudra attendre quand même l'an 6 000 avant notre ère pour qu'apparaissent en même temps à plusieurs endroits différents (et sans possibilité de communication) la culture et l'élevage : l'homme devient producteur de nourriture. Il se met aussi à construire des villes⁸⁵. Peu après il invente l'écriture : nous entrons alors dans l'histoire.

Nous sommes en présence d'une opposition apparente entre :

– la science qui nous parle d'un premier homme voisin de l'animalité, ne sachant pas cultiver la terre ni élever des animaux, n'ayant pas de pensée religieuse, ne connaissant pas l'art, ne sachant pas faire du feu, et ne manifestant son intelligence que par des outils rudimentaires,

– et la théologie qui nous parle d'un premier homme bien supérieur à nous quant à la science, ayant des connaissances étendues sur les questions religieuses et même dans le domaine des sciences naturelles. De plus la Bible nous donne une généalogie de l'humanité depuis Adam jusqu'à Abraham, généalogie dans laquelle n'apparaît nulle part le passage par une humanité abâtardie, ayant dégénéré au point de ne plus savoir faire du feu, ni planter un chou, ni enterrer les morts.

Nous ne prétendons pas pouvoir, dans le cadre de cet article, proposer une solution définitive à cette difficulté. Notre propos était d'exposer clairement l'enseignement de la théologie catholique et de ne pas cacher le fait que cet enseignement ne se concilie pas avec ce que disent habituellement les scientifiques évolutionnistes sur ces trois points : la formation du corps du premier homme (formation immédiate par Dieu et à l'âge adulte), la formation du corps de la première femme, et le degré d'intelligence et de science des premiers hommes.

Comme nous l'avons dit dans notre introduction, cela ne signifie pas que nous rejetions les faits découverts par la science moderne, ni même que la théologie catholique soit *a priori* hostile à toute forme d'évolutionnisme, du moment que cet évolutionnisme serait respectueux des trois points que nous venons de mentionner.

Personnellement nous pensons que la solution à cette difficulté ne peut venir que d'un travail de collaboration entre des scientifiques et des théologiens. C'est ce travail de collaboration qui a fait défaut jusqu'à présent. Les scientifiques ont élaboré leurs théories

⁸⁵ — Pour le conférencier de Tautavel (cf. note précédente), il semble que le récit de la création de l'homme dans la Bible fasse allusion à ce type d'homme.

sans tenir compte suffisamment des données certaines de la théologie⁸⁶. Or s'il y a un domaine où la raison et la foi doivent se concerter, c'est bien celui de l'origine de l'homme.

Annexe

Hypothèses de recherche

Certains de nos lecteurs, à la suite de cet article, se poseront peut-être la question de savoir si un accord entre la science et la théologie est vraiment possible dans ce domaine. Les positions semblent si éloignées, et l'écart semble même grandir dans la mesure où les scientifiques proposent toujours des dates plus éloignées pour l'apparition du premier homme. Pour répondre d'avance aux questions que nous ne manquerons pas de recevoir à ce sujet, nous voulons proposer ici quelques pistes de recherches qui pourraient permettre d'aboutir à un accord. Comme notre compétence dans le domaine des sciences préhistoriques est limitée, nous ne pouvons faire que des remarques assez générales. Ces réflexions que nous allons faire sont le fruit de pensées personnelles. Elles n'ont donc pas du tout la certitude des données de la théologie que nous avons rappelées dans l'article. Elles sont susceptibles d'être corrigées et contredites par les meilleurs catholiques. C'est pourquoi nous les proposons en annexe. Malgré tout, nous pensons utile de les proposer pour faire avancer un peu la réflexion dans ce domaine.

Tout d'abord nous remarquerons qu'il n'y a pas, à notre avis, de certitude absolue sur le caractère vraiment humain de l'*homo habilis* et même des premiers *homo erectus*.

En effet nous sommes en présence d'objets manufacturés (éclats, galets aménagés), mais sommes-nous vraiment assurés qu'il s'agit là d'outils au sens strict du mot ? Un véritable outil est un instrument conçu par l'intelligence en vue d'une fonction déterminée et ensuite réalisé selon cette conception. Un véritable outil est donc le fruit de l'intelligence (seule capable de lire le rapport de moyen à fin, raison *d'être* du moyen) et elle atteste la présence d'un animal intelligent, c'est-à-dire d'un homme.

Mais faut-il une intelligence pour tailler un galet ? Ne voit-on pas tous les jours des animaux réaliser des objets assez complexes ? Il suffit d'examiner un nid d'oiseau ou une ruche d'abeilles pour voir que ces animaux sont capables, avec leur seul instinct, de réaliser des objets assez élaborés.

On nous objectera que la réalisation d'un galet aménagé nécessite une série de gestes précis, et qu'aucun animal actuellement existant sur la planète ne réalise de telles

⁸⁶ — Ou alors, ce qui revient au même, ils ont demandé leur avis à des « théologiens » déjà gagnés à l'évolutionnisme (Teilhard de Chardin par exemple), théologiens qui n'exposent pas la doctrine catholique traditionnelle et certaine que nous avons développée.

séries de gestes. C'est sans doute vrai, mais il faut aussi remarquer que l'australopithèque (qui est sûrement un animal) et l'*homo habilis* (qui est peut-être un animal) n'existent plus sur la terre. Nous ne savons pas tout ce dont sont capables des animaux de ce genre. Il est possible qu'un animal taillait des galets il y a quelques centaines de milliers d'années pour un usage que nous ignorons.

Pour pouvoir prouver de manière assurée que nous sommes en présence d'êtres humains, il faudrait pouvoir déterminer la chaîne ADN de ces primates. Or dans l'état actuel de nos connaissances, nous n'en sommes pas capables, même si les scientifiques espèrent pouvoir dans un avenir assez proche analyser déjà quelques acides aminés. Tant que cela n'aura pas abouti à des résultats certains, il ne nous semble pas possible d'affirmer en toute sécurité que l'*homo habilis*, avec une capacité crânienne de 600 cm³, était vraiment un homme.

Le premier signe absolument certain d'une présence humaine sur cette terre est donnée par les sépultures qui dénotent visiblement une pensée religieuse, donc une intelligence. Mais alors nous nous trouvons il y a une centaine de milliers d'années, avec des hommes de Néandertal et des *homo sapiens* archaïques sensiblement semblables à nous. Il n'y a pas entre eux et nous de progrès sensible au plan physiologique.

Le fait qu'on ne trouve pas de trace de réalisations artistiques élaborées avant l'homme de Cro-Magnon peut bien signifier que les hommes antérieurs ne réalisaient pas leurs œuvres d'art sur des matériaux suffisamment solides pour nous parvenir.

Faut-il affirmer que la présence de traces de feu datées de 400 000 ans dénote avec certitude la présence d'êtres humains ? Notre connaissance des fouilles préhistoriques est trop incomplète pour que nous puissions émettre un avis fondé sur cette question. On nous dit qu'on a bien établi que ces traces de feu ne peuvent résulter d'un incendie naturel. En soi il n'est pas impossible qu'un animal produise du feu ⁸⁷. Il faudrait voir quel usage était fait de ce feu pour s'assurer qu'il y a utilisation de l'intelligence.

Même si on admet que le feu est un élément certain de présence humaine, nous nous trouvons à cette époque en présence d'*homo erectus* dont la capacité crânienne est de l'ordre de 1 100 cm³, et ils pouvaient avoir une intelligence semblable, voire supérieure à la nôtre ⁸⁸.

En résumé il ne nous semble pas que la science ait vraiment prouvé que les

⁸⁷ — Certains animaux sont capables de produire des décharges électriques (600 V pour l'anguille électrique), de la lumière (les lucioles), des mini-explosions (certains insectes pour se défendre, cf. *Le sel de la terre* 2, p. 113). On ne voit pas, *a priori*, d'impossibilité à ce qu'il ait pu exister un animal qui produisait du feu. Peut-être même l'humanité en a-t-elle gardé un certain souvenir dans les récits de dragons crachant le feu...

⁸⁸ — On nous a objecté que les lobes frontaux étaient alors très réduits, et donc le siège des associations moins efficaces. A cela nous répondons brièvement :

1° L'intelligence est une faculté spirituelle qui ne se situe pas dans telle ou telle partie du cerveau.

2° Certes l'intelligence a besoin, pour son exercice dans la vie d'ici-bas, d'un cerveau assez volumineux pour qu'il y ait des sens internes suffisamment développés, sens internes (sens commun, imagination, cogitative, mémoire) qui servent d'instrument à l'intelligence pour son travail d'abstraction. Mais il est fort possible que l'arrangement du cerveau de l'*homo erectus* ait été un peu différent du nôtre et que, malgré de faibles lobes frontaux, il ait disposé de sens internes suffisamment développés.

premiers êtres humains avaient une intelligence inférieure à la nôtre.

Reste la question des dates, question bien épineuse et peut-être insoluble. Après tout le bon Dieu a peut-être voulu laisser l'origine de l'humanité dans une espèce de brouillard et il est fort possible qu'on ne puisse jamais rien dire d'absolument certain sur cette question. Dans un ordre d'idées analogues, nous savons que le premier homme a vécu dans un lieu très spécial (le paradis terrestre), mais vraisemblablement nous serons toujours incapables de localiser ce lieu avec précision.

Si les hypothèses de recherche que nous avons données ci-dessus sont vérifiées, la science actuelle donnerait comme date de l'apparition de l'homme 100 000 ou 400 000 ans, selon qu'on donne ou non le feu comme un indice certain d'intelligence. Dans les deux cas nous sommes loin des dates données par la Bible (même si les dates ne sont pas très précises à cause des différences entre les versions, la Bible ne permet guère de donner une date supérieure à 10 000 ans ⁸⁹). Faut-il se lancer dans une querelle contre les méthodes de datation, comme le font le Docteur Monty White ⁹⁰, le CESHE, et, en général, les fondamentalistes ? Il est certain que ces auteurs donnent des arguments sérieux et qui donnent à réfléchir. Toutefois ils partent d'un *a priori* difficilement soutenable, à savoir que l'âge de la terre ne remonte pas au-delà des dates indiquées par la Bible ⁹¹. Cela les conduit à défendre des théories bizarres, comme celles d'un âge apparent de la terre à son origine ⁹².

Il nous semble donc que les critiques des fondamentalistes sont exagérées. Un âge ancien pour la terre nous paraît certain ⁹³. Par contre, certaines critiques seraient sans doute à prendre en compte. Il faudrait le faire dans un esprit catholique et non partisan. En attendant nous ne prendrons pas position sur cette question et nous prendrons comme probable une ancienneté de l'homme située entre 100 000 et 400 000 ans, tout en admettant que ces dates sont susceptibles d'être corrigées et peut-être diminuées de

⁸⁹ — La Bible nous donne la généalogie des ancêtres du Messie, jusqu'à Adam, avec les âges des patriarches au moment de la naissance de leur fils jusqu'à Abraham. Même si ces indications ne permettent pas de donner une date précise pour la création du premier homme, à cause des variantes dans les dates entre les diverses versions de la Bible, elles donnent de toute façon une date inférieure à 10 000 ans (peut-être un peu plus si l'on suppose qu'il manque des générations).

⁹⁰ — Monty White, *D'où vient le monde ?*, Lausanne, 1983, pp. 141 à 177.

⁹¹ — Pour les protestants fondamentalistes, les six jours de la Genèse sont six jours de 24 heures. Et par conséquent la date de l'apparition d'Adam est aussi celle, à six jours près, de la création du monde.

⁹² — Comme Notre Seigneur a fait un vin qui avait l'apparence d'un vin ancien au miracle de Cana, disent-ils, ainsi Dieu aurait fait un monde ayant l'apparence d'un monde vieux de 15 milliards d'années.

On comprend bien pourquoi Notre Seigneur a fait un vin qui avait l'apparence d'un vin ancien (un vin nouveau n'est pas bon au goût), mais on comprend mal pourquoi Dieu aurait fait un monde avec apparence d'âge, sinon pour tromper les hommes. C'est le lieu de se rappeler que pour saint Augustin et saint Thomas, Dieu n'a pas fait de miracles lors de la création du monde, mais a fait les choses selon que leur nature le réclamait (voir *Le sel de la terre* 4, p. 169).

⁹³ — Par exemple les récents carottages effectués au Groenland donnent une succession de 250 000 dépôts annuels de glace. On comprendrait mal pourquoi Dieu aurait mis ces 250 000 strates de glace sur le Groenland.

façon importante ⁹⁴.

Mais alors comment concilier de telles dates avec le récit biblique ? Commençons par remarquer que le décret de la Commission biblique du 30 juin 1909, dont nous nous sommes servis au début de cet article, nous dit que les *trois* premiers chapitres de la Genèse contiennent des faits réels et historiques. Par conséquent il ne parle pas de la question de la généalogie des hommes entre Adam et Abraham, généalogie qui se trouve exposée dans les chapitres 4 à 11 de la Genèse. Il ne faudrait pas en conclure trop vite que ces chapitres n'ont aucun caractère historique. Le pape Pie XII a précisé ce sujet, dans l'encyclique *Humani Generis* :

« Tout comme dans les disciplines de la biologie et de l'anthropologie, ainsi que dans les sciences historiques, certains s'écartent de façon audacieuse des règles de prudence établies par l'Église. D'une façon particulière, il faut déplorer certaine manière, beaucoup trop libre, d'interpréter les livres historiques de l'Ancien Testament. Les tenants de ce système invoquent à tort la lettre donnée, il y a peu de temps, par la Commission pontificale des Études bibliques, à l'archevêché de Paris ⁹⁵. Cette lettre, en effet, avertit clairement que les onze ⁹⁶ premiers chapitres de la Genèse, quoiqu'ils ne répondent pas de façon rigoureuse au concept de l'histoire qui fut celui des grands historiens grecs et latins, ou qui est celui des maîtres de notre temps, toutefois appartiennent, en un sens véritable, que les exégètes devront encore explorer et établir, au genre historique. Ces mêmes chapitres, d'un style simple et figuré, tel qu'il convenait à la mentalité d'un peuple peu cultivé, rapportent les vérités essentielles, sur lesquelles repose la poursuite de notre salut éternel ; ils décrivent de façon populaire l'origine du genre humain et celle du peuple élu. Si les hagiographes anciens ont pris quelque chose aux narrations populaires (ce que l'on peut accorder), il ne faut jamais oublier qu'ils l'ont fait aidés de l'inspiration divine qui les gardait de toute erreur dans le choix et l'appréciation de ces documents. On ne peut donc, d'aucune façon, mettre les récits populaires accueillis par les Livres saints sur le même rang que les mythologies ou autres récits semblables, qui sont plus le fruit du jeu de l'imagination que du goût de la vérité et de la simplicité qui marquent si visiblement les Livres sacrés, même de l'Ancien Testament, qu'il faut placer nos hagiographes bien au-dessus des écrivains profanes de l'antiquité ⁹⁷. »

⁹⁴ — En 1987, R. Cann et des chercheurs de l'université de Californie à Berkeley ont fait paraître un article dans la revue britannique *Nature* dans lequel ils exposaient une méthode permettant de dater le premier homme moderne (*Homo sapiens sapiens*), ou plus exactement la première femme, par le rythme de substitution de paires de bases de l'ADN mitochondrial. Ils stipulaient la date de 300 000 ans. Depuis, ces études ont fait l'objet d'un débat et les scientifiques proposent, par cette même méthode, des dates variant de 200 à 850 000 ans. On voit que ces chiffres ne sont pas si éloignés de ceux que nous proposons et que les scientifiques sont loin d'être d'accord sur un chiffre précis. Cf sur cette question les articles de *La Recherche* de juillet-août 1987 (« L'ADN, l'Afrique et l'homme »), avril 1988 (« Ève à la une »), octobre 1991 (« Ève toujours à la recherche de ses origines ») et mars 1994 (« Origine de l'homme : le dialogue de sourds »).

⁹⁵ — Lettre du 16 janvier 1948 dont nous donnons un extrait juste à la suite.

⁹⁶ — L'édition que nous citons dit ici : « les deux premiers chapitres de la Genèse ». C'est une erreur. Il faut bien lire *onze* (DS 3898).

⁹⁷ — *Humani Generis*, 12 août 1950, pp. 327-328 dans l'édition de l'Œuvre de Saint-Augustin, Saint-Maurice.

Citons maintenant cette lettre de la Commission biblique à laquelle se réfère *Humani Generis* :

« La question des formes littéraires des onze premiers chapitres de la Genèse est bien plus obscure et complexe. Ces formes littéraires ne répondent à aucune de nos catégories classiques et ne peuvent pas être jugées à la lumière des genres littéraires gréco-latins ou modernes. On ne peut donc en nier ni affirmer l'historicité en bloc sans leur appliquer indûment les normes d'un genre littéraire sous lequel ils ne peuvent pas être classés. Si l'on s'accorde à ne pas voir dans ces chapitres de l'histoire au sens classique et moderne, on doit avouer aussi que les données scientifiques actuelles ne permettent pas de donner une solution positive à tous les problèmes qu'ils posent. Le premier devoir qui incombe ici à l'exégèse scientifique consiste tout d'abord dans l'étude attentive de tous les problèmes littéraires, scientifiques, historiques, culturels et religieux connexes avec ces chapitres ; il faudrait ensuite examiner de près les procédés littéraires des anciens peuples orientaux, leur psychologie, leur manière de s'exprimer et leur notion même de la vérité historique ; il faudrait, en un mot, rassembler sans préjugés tout le matériel des sciences paléontologique et historique, épigraphique et littéraire. C'est ainsi seulement qu'on peut espérer voir plus clair dans la vraie nature de certains récits des premiers chapitres de la Genèse. Déclarer *a priori* que leurs récits ne contiennent pas de l'histoire au sens moderne du mot laisserait facilement entendre qu'ils n'en contiennent en aucun sens, tandis qu'ils relatent en un langage simple et figuré, adapté aux intelligences d'une humanité moins développée, les vérités fondamentales présupposées à l'économie du salut, en même temps que la description populaire des origines du genre humain et du peuple élu (...) ⁹⁸. »

Nous n'analyserons pas ici en détail ces documents du magistère, réservant cette étude pour l'article où nous examinerons plus précisément les textes de la Genèse. Nous avons voulu citer ces documents pour introduire l'explication donnée par le dictionnaire biblique de Mgr Francesco Spadafora, lequel n'est pas suspect de modernisme ⁹⁹. A l'article « Patriarches », on lit ceci : « La solution à ces difficultés doit être recherchée dans le genre littéraire de la généalogie qui n'a pas un but strictement historique et chronologique, mais plutôt religieux et juridique : la généalogie biblique veut renseigner sur l'appartenance d'un individu à un groupe déterminé, nécessaire surtout dans une société patriarcale dans laquelle l'individu a des droits déterminés seulement en tant que descendant d'un chef de famille déterminé. (...) Un autre but de la généalogie est de résumer une période historique sans prétention chronologique ¹⁰⁰. »

Si on admet cette explication, les âges donnés par la Bible ne permettraient pas d'avoir de renseignements précis sur la date de l'apparition de l'homme. Toutefois nous ne voulons pas trancher ici la question de savoir si une telle explication permettrait de

⁹⁸ — DS 3864.

⁹⁹ — Il est souvent cité par la revue *Si Si No No*.

¹⁰⁰ — *Dizionario biblico*, diretto da Francesco Spadafora, editrice Studium, 1963, « Patriarches », p. 461, article de Armando Rolla.

reculer l'apparition de l'homme à des dates remontant à plusieurs millions d'années ¹⁰¹.

Notre conclusion sur cette question de la date de la création du premier homme est la suivante :

– Il conviendrait de faire une étude critique sérieuse des procédés de datation des fossiles à provenance *incontestablement* humaine, répondant aux objections qui sont faites, et permettant de savoir quelle est la certitude de ces datations. Cette étude est à faire en collaboration avec des scientifiques spécialistes de ces questions.

– Si cette étude conclut que les dates très anciennes données actuellement par les préhistoriens sont absolument certaines, il faudra interpréter la Bible dans le sens indiqué par le Dictionnaire biblique que nous venons de citer.

– Mais si cette étude ne conclut qu'à une certaine probabilité pour les dates avancées, il faudra avouer modestement qu'on n'a pas de certitude sur ce point, et que le récit biblique peut continuer d'être interprété d'une façon beaucoup plus littérale.

Enfin, nous voudrions signaler à nos lecteurs un article paru dans la revue *Pour la science* (n° 192, octobre 1993, pp. 26-28) qui montre que les sciences préhistoriques n'ont pas encore atteint leur parfaite maturité et sont susceptibles de révisions importantes. L'homme de Néandertal, dont on a fait pendant longtemps un ancêtre de l'homme moderne, était représenté avec une allure penchée et une face à grand volume qui lui donnait une image caricaturale, bien adaptée au rôle qu'on lui attribuait d'intermédiaire entre les hominidés et l'homme.

L'article de *Pour la science* montre qu'on avait mal reconstitué le crâne de l'homme de Néandertal de la Chapelle-aux-Saints. Certains os avaient été mal positionnés. Citons quelques extraits :

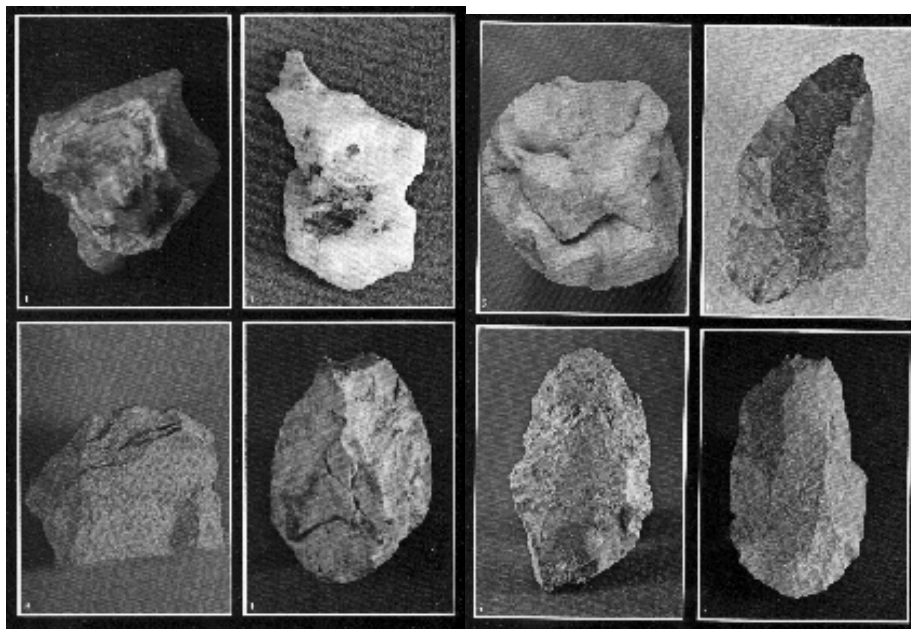
« Nous avons supprimé le bouchon de liège, d'ailleurs parfaitement inutile, [nous] avons retrouvé la plupart des contacts osseux véritables et rétabli une réalité désormais acquise : le crâne de la Chapelle-aux-Saints ne différait guère fondamentalement du nôtre par son attitude au-dessus de la colonne vertébrale, et les hommes de Néandertal n'avaient pas cette allure penchée qu'on leur a prêtée. Leur posture était déjà très proche de la nôtre. (...) La nouvelle reconstitution du crâne de la Chapelle-aux-Saints nous a permis de redéfinir les relations entre la face et le crâne grâce à l'observation et à l'étude des fosses nasales, des maxillaires et des cavités orbitaires. La face apparaît relativement plus étroite et symétrique, et le crâne également plus étroit, légèrement plus allongé, avec un front relativement plus large, plus redressé et pourvu de crêtes frontales moins divergentes. La

¹⁰¹ — Une durée si longue pose plusieurs problèmes : par exemple comment admettre que Dieu ait attendu si longtemps pour apporter le salut aux hommes ? L'histoire nous montre que l'homme sans la grâce de Notre Seigneur tombe vite dans les pires désordres. Une humanité qui aurait vécu des millions d'années sous le régime de la loi naturelle, sans le secours ni de l'ancienne Alliance ni de la nouvelle, serait tombée dans un état si lamentable qu'elle aurait perdu le souvenir de ses origines : or certains de ces souvenirs (âge d'or, déluge) semblent s'être conservés dans plusieurs peuples.

Dans une telle hypothèse, l'homme aurait vécu pendant des millions d'années dans un état non civilisé. Mais la Bible nous présente le propre fils d'Adam, Caïn, comme le premier fondateur d'une ville.

capacité crânienne est de ce fait légèrement réduite par rapport à l'ancienne reconstitution. Enfin divers réajustements ont montré que le degré d'hominisation était plus poussé que ne l'avait suggéré la première reconstruction. »

Depuis quelque temps on sait que les ancêtres de l'homme moderne, qu'on appelle désormais les *homo sapiens* archaïques, étaient déjà présents quand les hommes de Néandertal n'avaient pas encore disparu, et on renonce de plus en plus à l'idée que ce dernier était notre ancêtre. On en ferait plutôt un cousin de l'*homo sapiens* archaïque. Il est possible que le fait d'avoir renoncé à faire de l'homme de Néandertal un de nos ancêtres a permis de revoir sa physionomie de manière plus exacte et de lui donner un air moins simiesque. En tout cas, cela nous montre qu'il y a parfois une part d'incertitudes dans des résultats présentés comme scientifiques.



Exemples d'« outils » utilisés par l'homme de Tautavel (daté de 450 000 ans avant notre ère). De gauche à droite, sur la rangée du haut : 1. grattoir-museau sur denticulé double et burin ; 2. perceur ; 3. polyèdre ; 4. racloir denticulé double ; sur la rangée du bas : 1. chopper ; 2. chopping-tool ; 3. biface ; 4. hachereau.

Ces « outils » nous paraissent très simplistes. Or l'homme de Tautavel est un *homo erectus* évolué. S'il a fallu deux millions d'années aux *homo habilis* puis aux *homo erectus* pour en arriver à fabriquer ces « outils », il nous semble qu'on peut se poser la question de leur intelligence. Et donc se demander s'ils sont vraiment des hommes, des animaux raisonnables.

Ces photos se trouvent, en couleur, aux pages 76-77 des *Dossiers de l'archéologie* 36 de juillet-août 1979, et elles ont été reproduites ici avec l'aimable autorisation de M. H. de Lumley.

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !